



## Entente n°11

*La Source d'Agir !*

La présente entente ne constitue pas un contrat. Elle identifie des engagements et/ou des actions pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs du plan directeur de l'eau. Les parties conviennent que leurs engagements contenus dans la présente constituent des obligations morales seulement, et qu'ils ne revêtent aucun caractère obligatoire dont l'exécution pourrait être recherchée en s'adressant aux tribunaux.

<b>Titre du projet :</b>	Mise en place d'une gestion des eaux usées pour réduire les apports de phosphore au lac Dion
<b>Organismes responsables :</b>	Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland MRC de Bellechasse
<b>Résumé du projet :</b>	Appliquer une réglementation spéciale ayant reçu l'avis ministériel du MDDEP pour installer des fosses à vidange périodique au lac Dion en vue de réduire les apports en phosphore au lac.
<b>Conformité au plan directeur de l'eau :</b>	<p>Enjeu A. Améliorer la qualité de l'eau afin de réduire les risques à la santé de la population et des écosystèmes.</p> <p>A.1. Sensibiliser Réduire les sources de pollution ponctuelle.</p> <p>A.1.3. Réduire le nombre de rejets résidentiels d'eaux usées non traitées et d'installations septiques individuelles non conformes.</p> <p><b>Moyen d'action :</b> règlement municipal autorisé par un avis ministériel pour l'aspect rétroactif du règlement.</p>
<b>Résultats visés :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Éliminer une grande partie des apports en phosphore au lac Dion.</li> <li>- Que chaque résidence visée par le règlement installe la vidange périodique au cours des 2 prochaines années.</li> </ul>
<b>Type d'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Analyse <input type="checkbox"/> Acquisition <input checked="" type="checkbox"/> Règlement <input type="checkbox"/> Étude <input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Éducation
<b>Maître d'œuvre :</b>	MRC de Bellechasse, Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland
<b>Partenaires :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité de restauration du lac Dion;</li> <li>- Club sportif du lac des Goulets;</li> <li>- propriétaires riverains;</li> <li>- MDDEP (avis ministériel).</li> </ul>
<b>Sources de financement :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- municipalité de Saint-Damien-de-Buckland;</li> <li>- MRC de Bellechasse;</li> <li>- propriétaires riverains.</li> </ul>
<b>Calendrier de réalisation :</b>	Octobre 2006 à octobre 2008
<b>Localisation des travaux :</b>	Lac Dion
<b>Programme de suivi :</b>	- Comité pour la supervision des installations septiques
<b>Indicateurs de résultats :</b>	Nombre de fosses installées et vérifiées



## Entente n°11

*La Source d'Agir !*

*Signatures :*

---

Mme Pauline Mercier  
Conseillère municipale  
Saint-Damien-de-Buckland

---

M. François Duchesneau  
Président CBE

Lévis, le 21 février 2007  
Lieu et date